

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL



MARSAC SUR L'ISLE

**PROJET
& EVALUATION
BIEN VIEILLIR
2010-2013**

1 Introduction

Les centres sociaux sont des lieux de développement social des personnes et des territoires. Le qualificatif « social » de l'appellation centre social désigne donc l'enjeu du vivre ensemble, du faire société.

Loin d'être des guichets ou des plates-formes de services aux personnes, mais avant tout, des lieux d'initiatives et de construction participative de réponses adaptées aux enjeux vécus par les personnes ou groupe, ce sont des structures de proximité accessibles à tous les habitants d'un quartier, d'une petite ville ou d'un canton

Ils naissent d'un projet social volontaire porté par des habitants, des associations avec l'appui des partenaires institutionnels (CAF, Municipalités, Conseil Général, MSA...)

Le vieillissement de la population avec les contraintes, mais aussi les potentialités qu'il engendre sur les territoires d'action des centres sociaux du Périgord amène notre réseau à aborder cette question depuis 2003.

Le leitmotiv de notre démarche est: « **les centres sociaux accompagnent le vieillissement dans une démarche de développement social local participatif** »

Cette ambition commune s'est construite par:

- Un appui renforcé aux acteurs locaux des centres sociaux,
- un soutien de leurs démarches dans une logique de développement social, fondée sur des diagnostics territoriaux « partagés » avec leurs partenaires,
- une aide à la négociation de protocoles avec les collectivités territoriales
- un accompagnement en termes de qualification. *

Le centre social et culturel de Marsac sur l'Isle **le Forum@** s'inscrit dans cette même démarche.

Depuis 2008, une volonté partagée (habitants, élus, associations, projet social et culturel...) a mis en avant un certain nombre de problématiques en lien avec le vieillissement sur le territoire.

Des actions ont rapidement vu le jour. Des instances et procédures se sont formalisées.

Devant le développement du secteur en lien avec les personnes âgées, il apparaît nécessaire de préciser les tenants et aboutissants.

** Extrait projet « Bien Vieillir » Fédération des Centres Sociaux du Périgord*

Associations et équipements communaux

Le B.AS (Bureau d'Aide Sociale), aujourd'hui CCAS, a impulsé le **Club Amitié** au milieu des années 1970.

Très dynamique à ses débuts, le Club Amitié a progressivement perdu une partie de ses membres.

En 2009, le Club Amitié s'est tourné vers le Forum@ afin de participer au renouvellement de ses adhérents. Depuis, le Forum@ organise chaque jeudi un mode de transport qui favorise le déplacement d'une quinzaine de personnes. L'activité principale du Club Amitié tourne autour des jeux de société. Le Club a fêté son 35^{ème} anniversaire en 2010 en partenariat avec le Forum@.

A l'image des instances consultatives qui ont vu le jour dans les grandes villes, la commune de Marsac sur l'Isle a favorisé la mise en place du **Conseil des Sages**. Ce dernier n'est pas constitué sous une forme juridique formelle mais est organisé à l'instar des commissions municipales. Le Conseil des Sages est un groupe consultatif vis-à-vis du Conseil Municipal. En revanche, une partie du Conseil des Sages a souhaité participer plus activement à l'animation du territoire. Une **association « animation du Conseil des Sages »** a été créée il y a quelques années. Elle organise un thé dansant, la journée des fleurs, les décorations de Noël avec les enfants...

Plusieurs sections de **l'Amicale Laïque** mettent en place des activités avec des publics retraités (sections Couture, Gymnastique douce, Marsac Multi Créa...).

L'association des **Anciens Combattants** est également très présente sur la commune.

ENJEU : Un ensemble locatif, plus particulièrement à destination des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, est actuellement en cours de construction au pied de l'Hôtel de Ville et à proximité du Forum@. Elle sera pourvue de 25 logements et de salles communes à vocation d'animation et de loisirs.

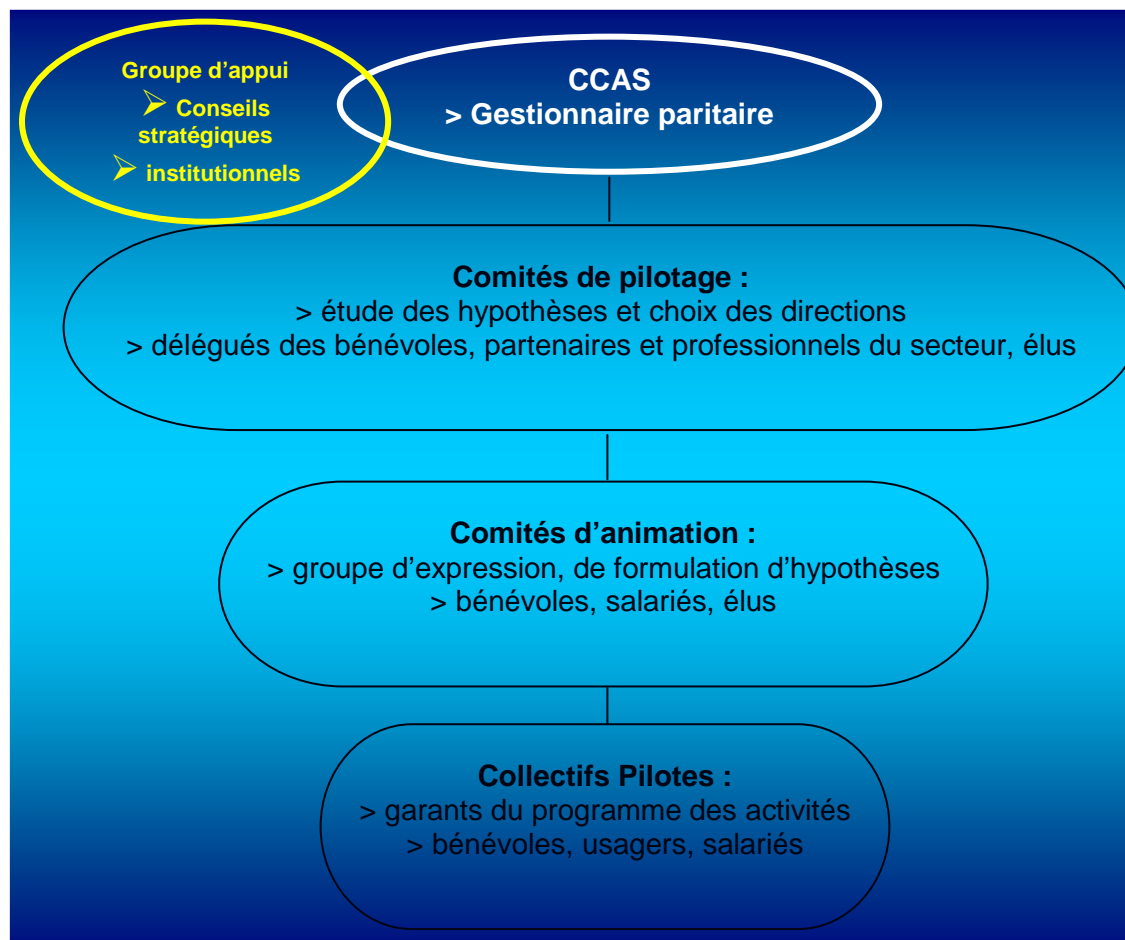


Les instances

Dans un souci de mise en œuvre d'une démarche participative et d'un échange d'information permanent, des instances et procédures ont été mises en place depuis 2009.

Le pôle « Bien Vieillir » est celui qui, le premier, a montré l'exemple dans son organisation.

En règle général, les instances du Forum@ s'organisent de la manière suivante :

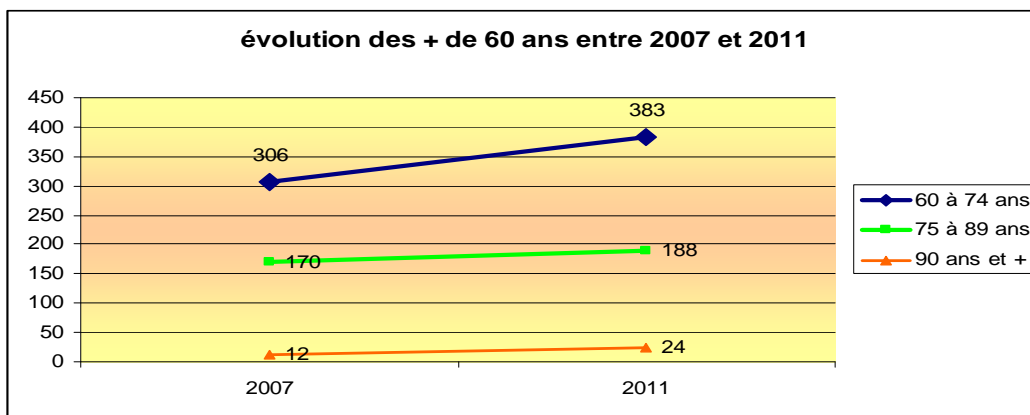
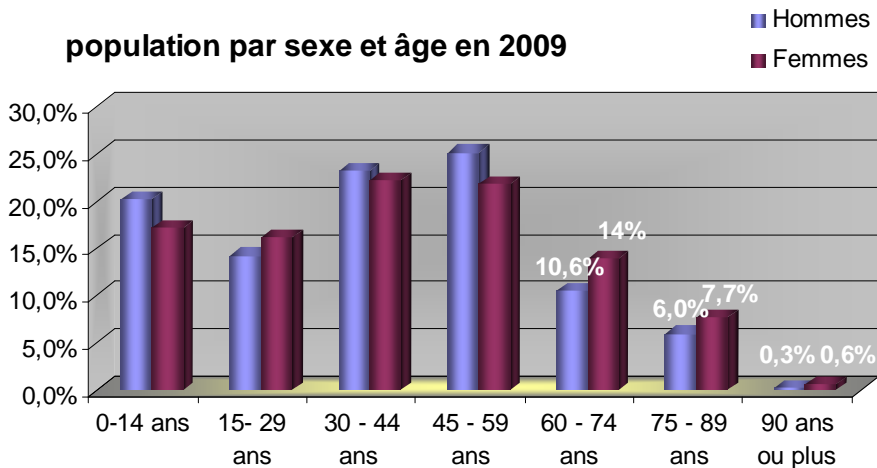


- Le **Conseil d'Administration** est composé de 15 membres (8 membres appartiennent au Conseil Municipal et 7 membres appartiennent au monde social associatif ou sont habitants sur la commune)
- Le **Groupe d'Appui** a participé à l'élaboration du projet social donnant lieu au renouvellement de l'agrément d'Animation Globale 2010-2014. Le groupe d'appui est constitué de la Mairie, du CCAS, du Conseil Général, de la DDCSPP, de la Mission Locale, de la Fédération des Centres Sociaux du Périgord.
- Le **Comité de Pilotage** se réunit 2 à 3 fois par an. Il se compose de l'Unité Territoriale, des structures locales d'aide à domicile, du **CLIC**, de **Cassiopea**, du **Conseil des Sages**, du **CCAS**, de la **Fédération des Centres Sociaux du Périgord**.

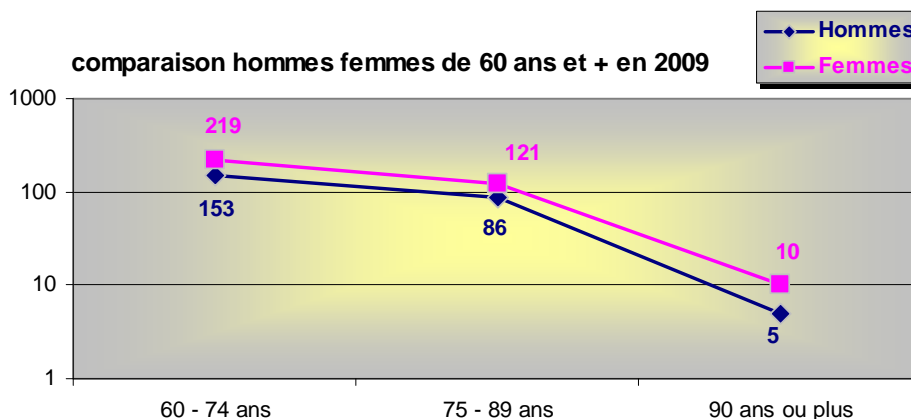
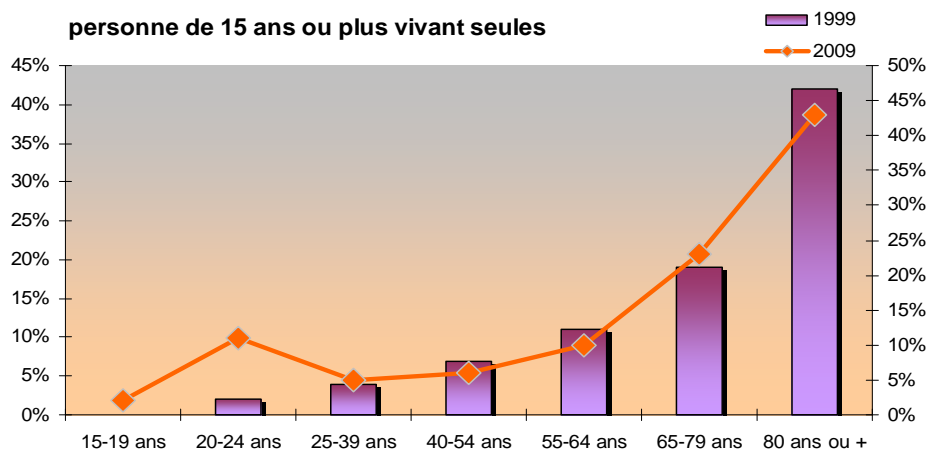
2

Le Public

Publics en lien avec les données territoriales



- Entre 2007 (INSEE) et 2011 (chiffres Mairie), on note une évolution de 25% sur la tranche 60-74 ans, 9% sur la tranche 75-89 ans, 100% sur la tranche 90 ans et plus



Publics du Pôle « Bien Vieillir »

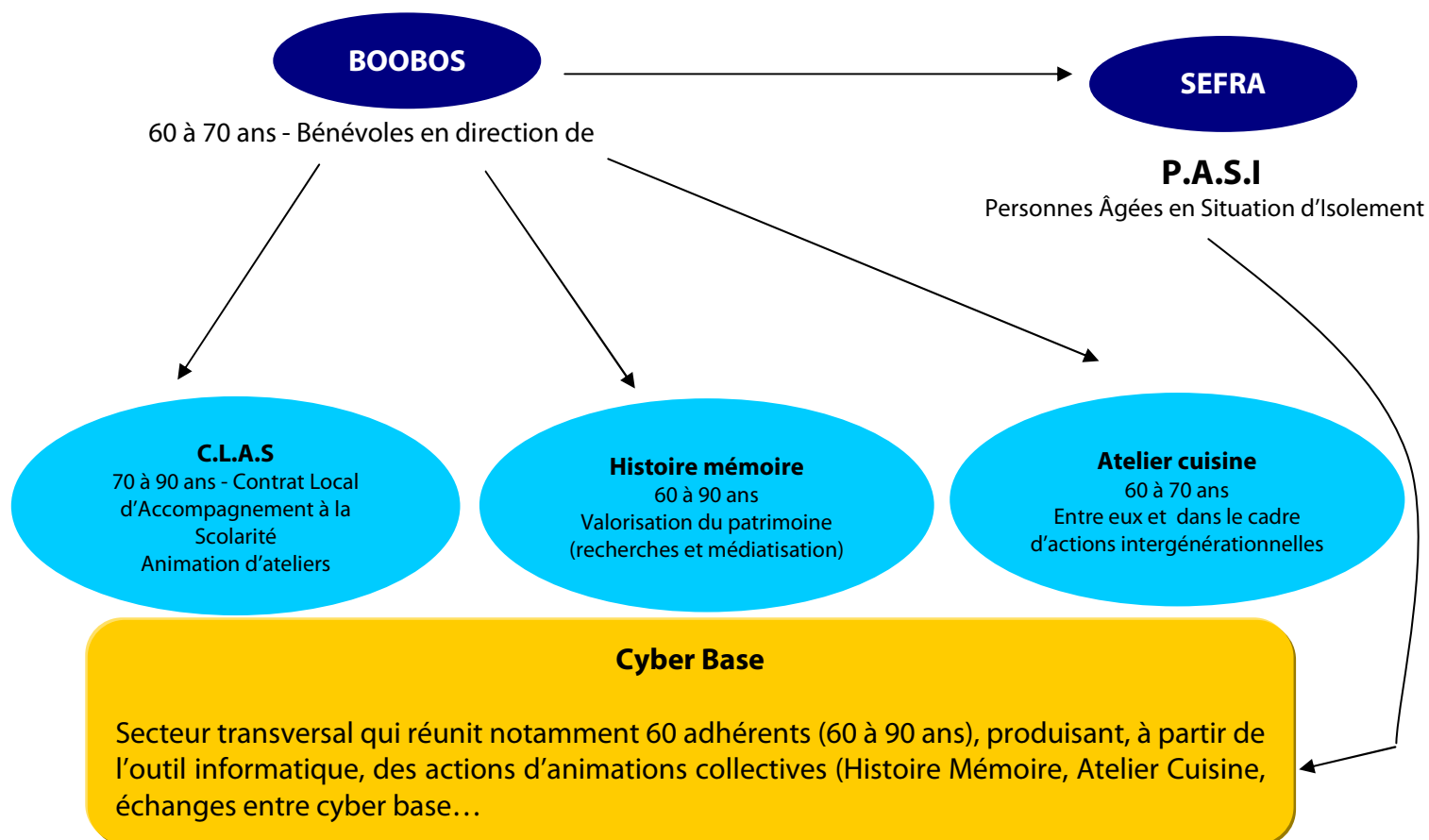
Dans la mesure où la vieillesse peut s'étendre sur vingt ans ou plus, cette définition administrative assimilant plusieurs générations âgées est contestée. Des distinctions ont conduit à subdiviser la période de la vieillesse sur une *base chronologique*, distinguant les personnes du troisième âge, personnes retraitées ou jeunes vieux de moins de 75 ans et les personnes du quatrième âge, personnes âgées ou « vieux » de plus de 75 ans. Plus récemment, certains ont défini les vieux les plus âgés ou les très vieux comme ceux ayant 85 ans ou plus. Les découpages chronologiques sont critiquables car ils amalgament au sein de mêmes groupes d'âge des personnes dont l'histoire de vie, le contexte socio-culturel et économique sont, outre l'état de santé, très différents et ne prennent pas suffisamment en compte l'effet génération.

(F. Cribier. *Les générations se suivent et ne se ressemblent pas : deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984. Annales de Vaucluse*, 1991, 30-31, 1.)

En référence aux travaux de **Serge Guérin** (sociologue), nous pourrions classer les publics « personnes âgées » de la manière suivante, selon 4 catégories :

Classification Selon Serge GUÉRIN	SETRA	SEFRA	BOOBOS	BOOFRA
Définitions	Séniors Traditionnels qui, avec l'âge, ont tendance à se replier sur une bulle familiale.	Séniors Fragilisés physiquement, moralement, psychologiquement, économiquement	« Boomers Bohèmes » : envie d'autonomie, de continuer leur vie comme avant	« Boomers Fragilisés » : les mêmes, qui veulent rester des citoyens mais qui deviennent fragilisés
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • de moins en moins de liens sociaux • des comportements de plus en plus conservateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • progressivement en perte d'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • en bonne santé • disponibles • sans soucis financiers • contemporains 	<ul style="list-style-type: none"> • santé déclinante • petits revenus

Dans le cadre de la définition du projet « Bien Vieillir » de Marsac sur l'Isle, deux catégories de publics ont été identifiées. Les **BOOBOS**, force de proposition en direction des **SEFRA** ou d'autres publics, notamment dans le cadre d'**actions intergénérationnelles**.



3

Le projet

1.PROJET « Bien Vieillir »

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

1.1 Finalités : diminuer la détresse des personnes âgées en situation d'isolement (solidarité, citoyenneté...)

1.2 Buts, missions :

- rompre l'isolement des personnes âgées.
- créer et/ou recréer un lien social entre les personnes âgées, en priorité, résidant sur la commune de Marsac sur l'Isle.

1.3 Objectif général :

- inciter à sortir de la solitude.

1.4 Objectifs opérationnels :

- contacter, sensibiliser et motiver les P.A
- créer des groupes intergénérationnels, interculturels, formels ou informels.
- participer à un groupe d'animation.

1.5 Moyens :

- mise en œuvre d'une politique municipale en faveur des personnes âgées
- relation avec les services techniques municipaux pour les moyens de locomotion
- mise en place spontanée d'une équipe de bénévoles pour faciliter les déplacements des personnes âgées
- coordination effectuée par le centre social et culturel via un animateur
- création d'un comité de pilotage de l'action

Rôle de la mairie : autoriser et valider l'action tout en la supervisant. Participer au financement de l'activité (participation des usagers aux frais à définir)

Rôle des services techniques : mettre 2 véhicules 9 places à disposition

Rôle des bénévoles :

- véhiculer les personnes
- accompagner, aider les bénéficiaires
- intervenir sur les gestes 1^{er} secours en cas de besoin (tous les bénévoles ont suivi une formation aux 1^{ers} secours + prévision psychologie des personnes âgées)
- communiquer, animer...

Rôle du centre social et culturel :

- la veille administrative (suivre l'actualité des dossiers)
- l'analyse des besoins territoriaux
- la gestion du matériel lié aux activités
- les plannings des sorties en tenant compte de la disponibilité des véhicules.
- Mise en place de réunions trimestrielles (comité d'animation constitué de la coordinatrice, des bénévoles et des bénéficiaires).
- la rotation des bénévoles.
- la gestion du budget de l'action et la recherche de financements.

4

L'évaluation

Evaluation 2010-2013 et résultats obtenus sur une échelle de 0 à 5

0 : aucun résultat

1&2 : résultat peu probant

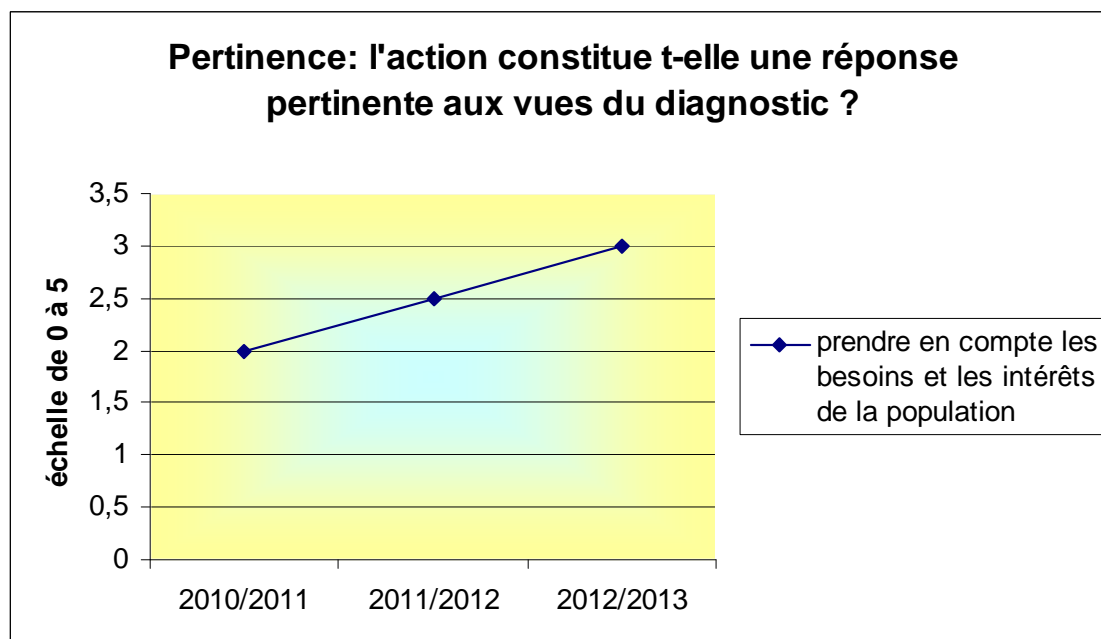
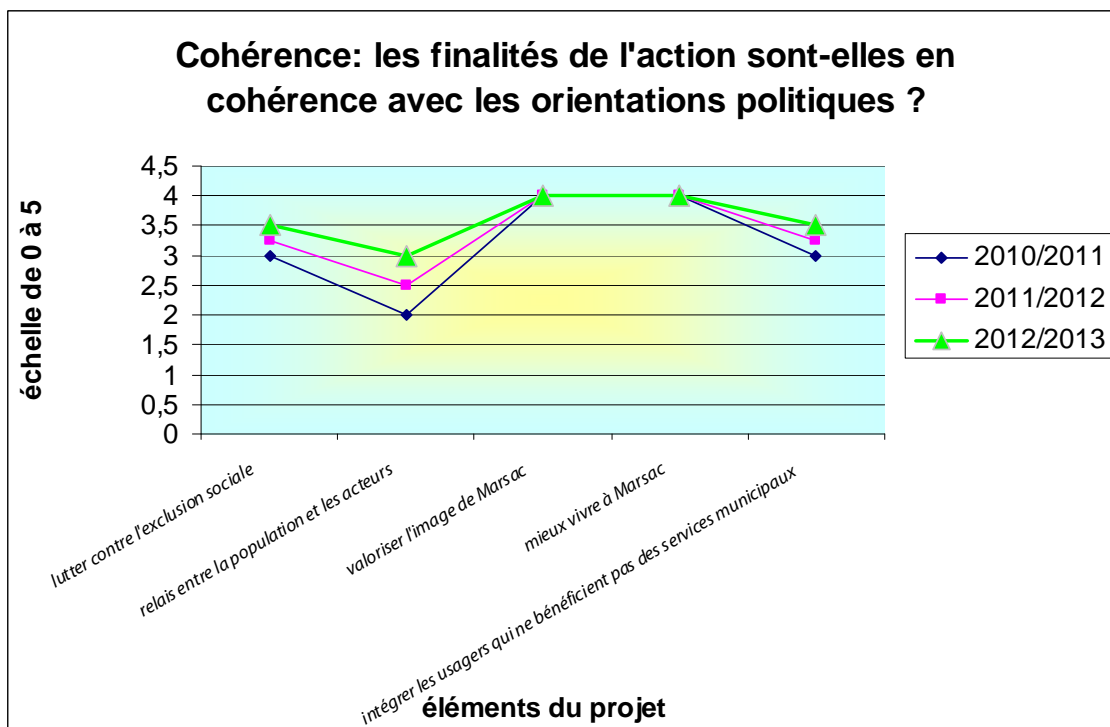
3&4 : résultat intéressant

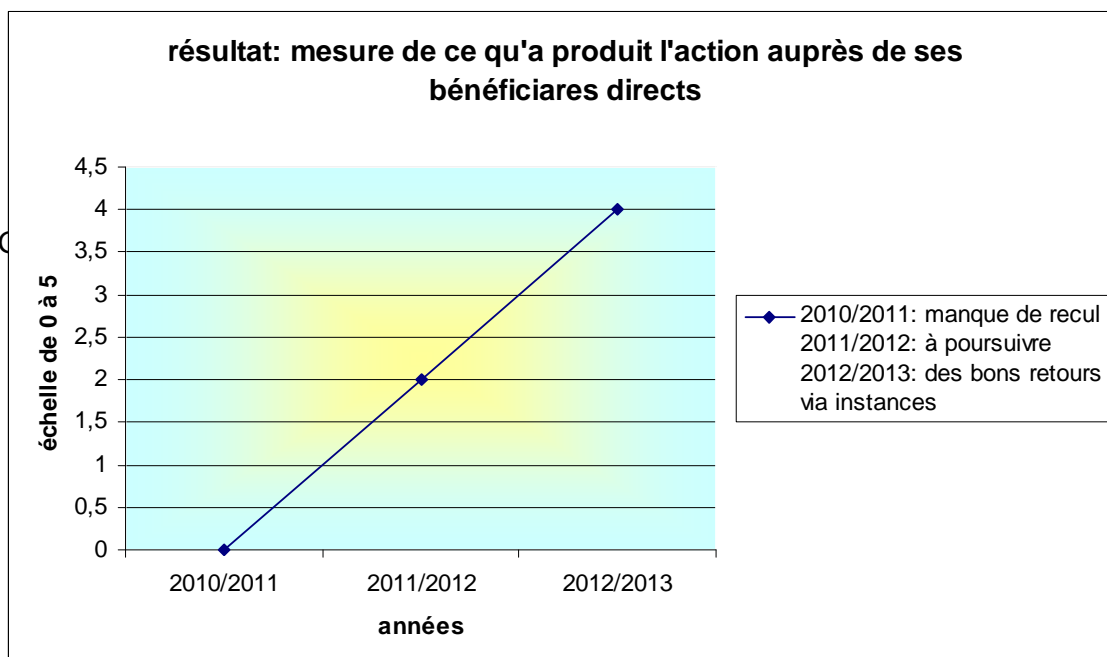
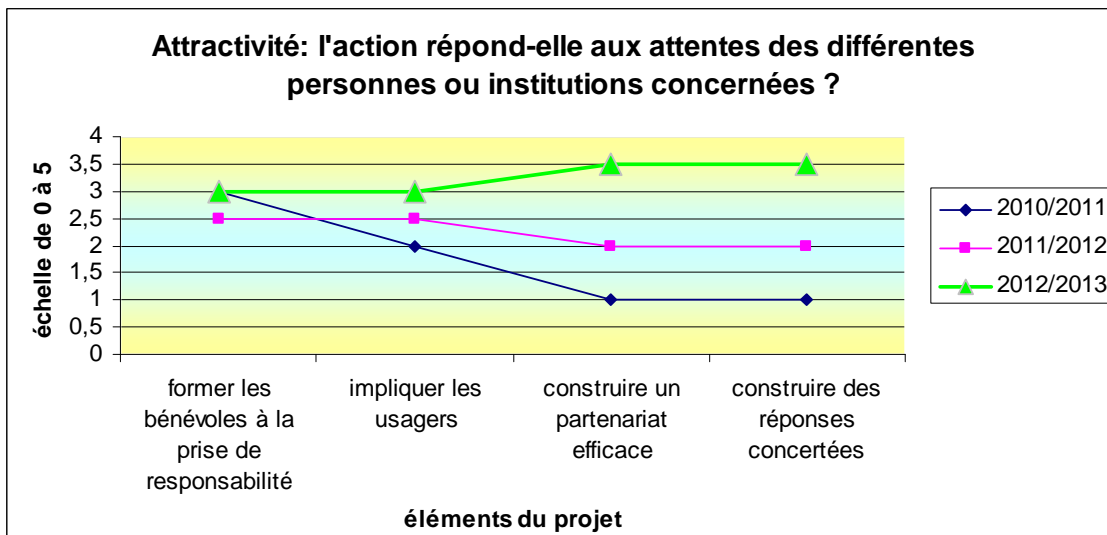
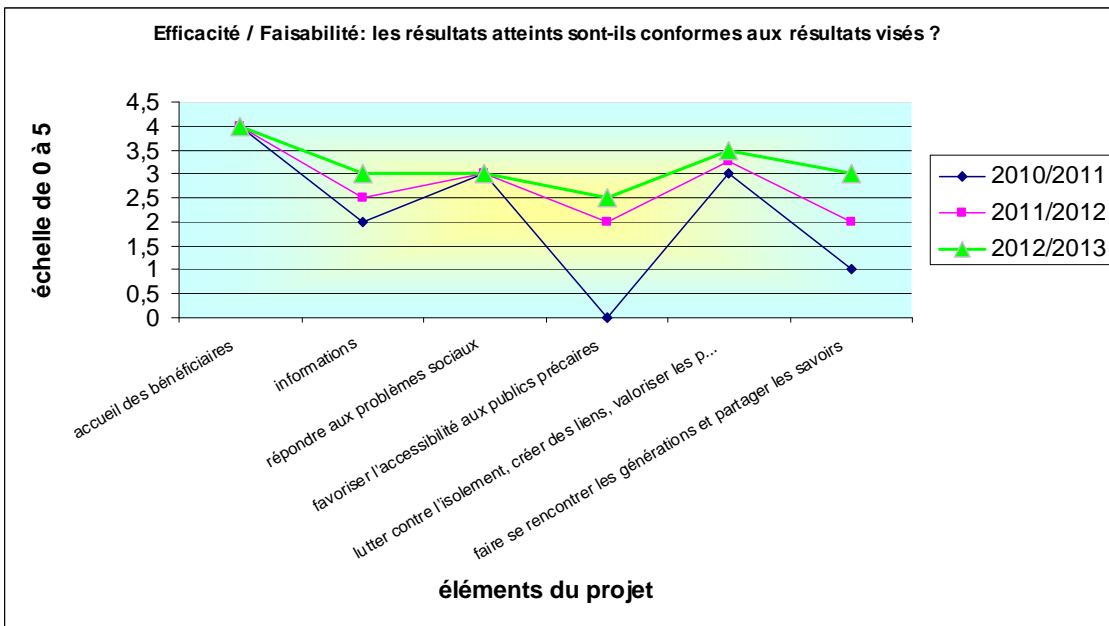
5 : résultat très intéressant

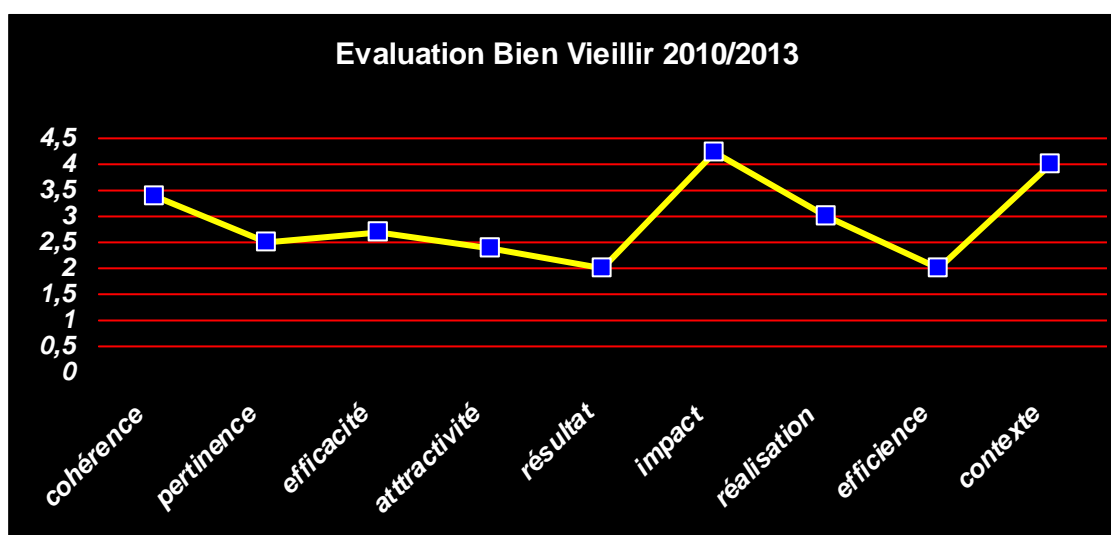
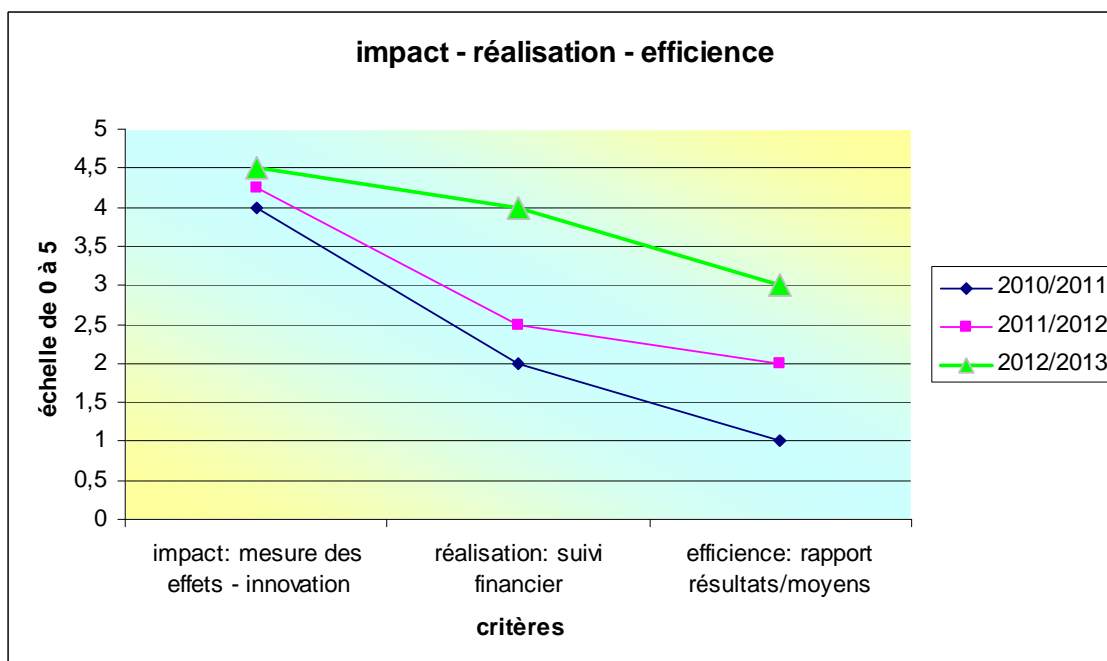
Les évaluations suivantes tiennent compte du projet initial.

Les critères d'évaluation ont été validés lors du renouvellement du projet social de la structure.

Les évaluations sont effectuées dans le cadre du comité d'animation. Le groupe est composé d'une douzaine de personnes, bénévoles et salariés.







moyenne: 3, résultat intéressant

Pistes de projection :

- améliorer
 - ⇒ la formation des bénévoles
 - ⇒ le temps de coordination professionnelle
 - ⇒ le repérage des personnes âgées isolées
- développer
 - ⇒ le bénévolat
 - ⇒ la coordination du bénévolat
 - ⇒ la veille et le diagnostic
- conserver
 - ⇒ implication au sein des réseaux
 - ⇒ les partenariats et les actions de prévention